

Action de prévention de la gendarmerie auprès des élèves de CM2

Après une première approche en classe avec leurs maitresses, les **CM2** ont rencontré les gendarmes **vendredi 3 février**, afin d'être sensibilisés aux **dangers d'internet et des réseaux sociaux**.

Les **CM2** ont passé leur **permis internet l'année dernière**. Cette action de sensibilisation a donc complété ce qui avait pu être abordé en **CM1**.

Les élèves étaient répartis en groupes afin d'échanger sur diverses questions. Par exemple, combien de temps passez-vous devant un écran par jour ? Quels réseaux sociaux connaissez-vous ? Comment savoir si une information est une fake news ?

Les élèves ont appris ce qu'était un **réseau social** et à quoi cela servait. Les gendarmes leur ont rappelé que **l'âge minimum** pour s'inscrire sur un réseau est de **13 ans**.

Ils ont appris ce qu'étaient les **influenceurs** et comment ils gagnaient de l'argent au travers des vidéos qu'ils publiaient.

Ils ont aussi revu comment **protéger leurs comptes** sur internet pour **éviter piratages**. Ils ont été incités à la **vigilance**, comme ils le font dans la rue, pour éviter les **mauvaises rencontres**.

La délicate question du **harcèlement** a également été soulevée. Comme dans le permis internet, les gendarmes ont encouragé les enfants à **parler à leurs parents**, à se référer à des adultes de confiance quand quelque chose les dérangeait sur la toile.

Ils ont aussi reçu des conseils pratiques pour **diminuer le temps passé devant leur écran : les 4 pas !** (voir image ci-dessous)





